

Collège St-Michel Fribourg



Maturité gymnasiale 2025

Informations importantes

1. Membres du Jury de maturité
2. Principales dates
3. Déroulement des examens
4. Ouvrages et matériel autorisés
5. Notes de maturité et examens
6. Compréhension auditive
7. Taxes d'examens
8. Inscription aux Universités et Hautes écoles
9. Préparation aux études de médecine

1. Membres du Jury de maturité du Collège St-Michel

Président du Jury	M. le Professeur Jacques Dubey 1700 Fribourg Université FR	026/321 46 38 026/300 85 30
Recteur du Collège	M. Martin Steinmann Collège Saint-Michel	026/305 41 21
Secrétaire du Jury ▪ Examens oraux ▪ Procès-verbaux des élèves de langue française	Mme Isabelle Wyrsh Proviseure Collège Saint-Michel Adresse privée Rte Creux Dorand 9 1753 Matran	026/305 41 22 079/695 01 17
Jurysekretärin ▪ Examens écrits ▪ Prüfungsprotokolle der deutschsprachigen Schülerinnen und Schüler	Mme Gisela Murmann Vorsteherin Kollegium St. Michael Privatadresse Rte de la Glâne 157 1752 Villars-sur-Glâne	026/305 41 33 079/342 79 48

2. Principales dates

Ve 14.2.25 (15.2.25)	Délai d'inscription
Me 12 mars 25	Rencontre avec le président du Jury M. le Prof Jacques Dubey
Lu 12 - Me 14 mai 25	Epreuves de compréhension auditive (L2, OS)
Ve 23 mai 25	Dernier jour des maturants
Lu 2 – Ve 6 juin 25	Examens écrits
Ma 10 – Sa 21 juin 25	Examens oraux
Ma 24 juin 25	Séances du jury d'examens pour les classes françaises
Ve 27 juin 25	Séance de clôture / Proclamation des résultats

Horaire des examens écrits
Stundenplan für die schriftlichen Prüfungen

		Section française	Deutsche Abteilung
Lundi Montag 02.06.25	08h00h -12h00	Français (langue maternelle)	Deutsch (Muttersprache)
Mardi Dienstag 03.06.25	08h00 – 11h00	Allemand (langue 2 & 3)	Französisch (2. & 3. Sprache)
Mercredi Mittwoch 04.06.25	08h00 – 11h00	Mathématiques standard renforcées	Mathematik I Mathematik II (plus)
Jeudi Donnerstag 05.06.25	08h00 -11h00	Langue 3 Anglais Latin Italien (Langue 2 & 3)	3. Sprache Englisch Italienisch (2. & 3. Sprache)
Vendredi Freitag 06.06.25	08h00 – 11h00 08h00 – 12h00	Option spécifique OS ARV	Schwerpunktfach SF BG

3. Déroulement des examens

Écrits

- Arriver en avance et consulter les panneaux d'affichage pour vérifier la salle dans laquelle on se trouve (connaître par cœur son n° de candidat !)
- Attendre devant la porte de la salle. Entrée dans la salle 10 minutes avant le début de l'examen.
- Déposer son sac et sa veste à l'entrée de la salle, le natel (éteint) sur le pupitre du maître ; les autres appareils électroniques (p. ex. montre connectée) restent dans les sacs. Seul le matériel strictement nécessaire est autorisé à la place de travail.
- Les candidats sont autorisés à prendre avec eux une bouteille d'eau pour boire pendant l'examen, par contre aucune nourriture n'est autorisée.
- S'asseoir à la place désignée par le surveillant.
- L'épreuve n'est distribuée que lorsque tous les candidats sont installés et ont reçu le papier.
- L'heure de fin d'examen est inscrite au tableau.
- Inscrire son nom et n° de candidat sur toutes les feuilles !
- L'usage du crayon de papier ou de feutres effaçables par frottement n'est pas autorisé.
- Pendant la première demi-heure, les responsables des examens passent pour répondre aux questions et contrôler le matériel utilisé (machine à calculer).
- En principe, il n'est pas autorisé de quitter la salle en cours d'examen. En cas de besoin urgent, les candidats sont autorisés à sortir pour aller aux toilettes et revenir dès que possible. Leur absence sera consignée par le surveillant sur le journal de bord.
- Les candidats ne sont pas autorisés à quitter le périmètre de surveillance sans avoir rendu leur copie.
- A la fin du temps imparti, rendre sa feuille, débarrasser sa place et quitter la salle.

Oraux

- Arriver en avance, attendre son tour à l'extérieur de la salle (vérifier le n°)
- Suivre les instructions de l'examineur : place, matériel à disposition, etc.
- Tirer une question, résoudre le problème, répondre aux exercices et préparer sa présentation (15 min) pendant le passage du candidat précédent.
- Examen oral (15 min)

4. Ouvrages et matériel autorisés

Session année scolaire 2024/25
Ouvrages et matériel autorisés durant les épreuves écrites
de la maturité gymnasiale

Branches	Matériel autorisé
Langue maternelle : Français	Dictionnaire de type Petit Larousse ou Petit Robert A l'exclusion de moyens informatiques
Muttersprache : Deutsch	Ein Band aus der Dudenreihe. Duden: Deutsches Universalwörterbuch oder Wahrig A l'exclusion des moyens informatiques
Langue II	Examens écrits : Dans les classes standard : utilisation du dictionnaire bilingue. Dans les classes bilingues standards : utilisation d'un dictionnaire monolingue ou bilingue selon le choix. Le dictionnaire utilisé doit cependant correspondre à celui qui a servi durant les deux dernières années de formation. Dans les classes bilingues « plus » : utilisation d'un dictionnaire monolingue (Langenscheid Deutsch als Fremdsprache / Micro Robert). A l'exclusion de moyens informatiques Examens oraux : aucun dictionnaire
Langue III + options spécifiques anglais, italien, espagnol	Aucun dictionnaire
Langues anciennes : Latin, Grec	Latin : Aucun dictionnaire Grec : Dictionnaire bilingue
Mathématiques et autres branches scientifiques	Tables et machines à calculer Les professeurs déterminent les machines autorisées et les contrôlent avant les épreuves. Préciser, dans une note accompagnant les projets d'épreuves, quel type de machine à calculer est autorisé.
Economie et droit	Code des obligations, code civil et machine à calculer
Pour les élèves en immersion ou en classe bilingue	Dictionnaire bilingue fr./all. ou Dt./Fr. pour toute épreuve écrite d'une branche suivie dans la langue partenaire

5. Notes de maturité et examens

Branche	Examen écrit	Examen oral	Note annuelle
Français (L1)	X	X	X
Allemand ou Italien (L2)	X	X	X
Anglais, Latin ou Italien (L3)	X	X	X
Maths standard ou renforcées	X	X	X
Option spécifique (OS)	X	X	X
Option complémentaire (OC)		X	X
Biologie			X (2 ^e)
Chimie			X (2 ^e)
Géographie			X (2 ^e)
ARV ou Musique			X (3 ^e)
Travail de maturité			X (4 ^e)
Histoire			X (4 ^e)
Philosophie			X (4 ^e)
Physique			X (4 ^e)

Pour les notes avec écrit et oral:

Note finale du diplôme = (2 (note annuelle) + écrit + oral) / 4

Pour l'OC :

Note finale du diplôme = (note annuelle + oral) / 2

Pour les matières sans examen

Note finale du diplôme = note annuelle

Les notes finales du diplôme sont arrondies au ½ point

6. Compréhension auditive

Les élèves des classes de maturité passent un examen de compréhension auditive en allemand et dans les OS anglais, italien et espagnol. Cet examen compte pour 20% dans la moyenne annuelle de ces branches.

Dates d'examens

Lundi	12 mai 2025	16h - 17h	Allemand (L2)
Mardi	13 mai 2025	16h - 17h	Französisch (L2)
Mercredi	14 mai 2025	16h - 17h	OS Anglais, espagnol et italien

7. Taxes d'examens

Elèves dont les parents habitent

- | | |
|------------------------------|-----------|
| - dans le canton de Fribourg | Frs 250.- |
| - dans un autre canton | Frs 650.- |
| - à l'étranger | Frs 900.- |

8. Inscription aux Universités et Hautes écoles

Inscrivez-vous dans les délais (à respecter impérativement !)

En principe **30 avril 2025** (Universités, EPFL, HES)

Pour la médecine (humaine, dentaire ou vétérinaire) : 15 février 2025!!!

L'inscription est obligatoire et se fait uniquement en ligne sur

www.swissuniversities.ch/fr/med

Consulter le site www.success-and-career.ch qui vous fournira des conseils pour écrire convenablement un CV, trouver des offres d'emplois spontanées ou de l'embauche

9. Préparation aux études de médecine

Pour rappel, à part les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, toutes les facultés imposent un test d'aptitude et les places d'études sont octroyées en fonction du score obtenu à ce test.

Pour la préparation de ce test, le collège de Ste-Croix organise

- une séance d'information le lundi **20 janvier 2025 à 17h**
- des tests à blancs les samedis **22 mars et 03 mai 2025 de 8h30 à 13h30**

Date de la passation du test : vendredi 4 juillet 2025